

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du vendredi 3 mai 2013

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni le vendredi 3 mai 2013, à 20 heures 30, à la mairie, sous la présidence de Michel BOIVIN, maire.

Étaient présents : Christian GOUX, Gérard LAVILLE, Jean-Claude LECONTE, Denis LETAN, Jean LETELLIER, Thierry MOURLON, Raymond ROBIN, Charly SAUSSAYE.

Absents excusés : Jean de MOREL, Nelly GERVAISE, Christiane LECHANOINE (procuration Michel BOIVIN), Christian MONTCUIT (procuration Raymond ROBIN).

I. Élection du secrétaire

Jean LETELLIER a été élu secrétaire.

II. Procès-verbal de la séance du mercredi 10 avril 2013

Il est approuvé à l'unanimité.

III. Économies d'énergie : travaux 2013

Le maire rappelle au conseil municipal que la commune a souscrit un contrat pour la fourniture de gaz naturel avec GDF. A la veille du renouvellement de celui-ci, suivant l'avis de monsieur Etienne TREOL, conseiller en énergie partagée de l'AME, il propose au conseil municipal de renouveler ce contrat. Le conseil municipal donne son accord.

Par ailleurs, le maire propose au conseil municipal que les commissions des travaux et du développement durable organisent une réunion de travail avec monsieur TREOL et monsieur PICAN de la CEGELEC, afin d'établir les travaux prioritaires à effectuer en 2013 pour réaliser des économies d'énergie. Le conseil municipal donne son accord.

IV. Réhabilitation du site de la mairie : calendrier des travaux

Christian GOUX, maire-adjoint, informe le conseil municipal des dernières réunions de travail avec les entreprises avant le début des travaux d'aménagement de la nouvelle mairie. Il présente le calendrier de ces derniers, devant commencer au cours de la semaine 20 (à partir du 13 mai) et durer environ une année.

V. Sécurisation et aménagement du bourg

Le maire propose au conseil municipal une réunion des commissions des travaux et du développement durable avec les techniciens de la DRD, de la DDTM, le technicien conseil du CAUE, la gendarmerie, afin de localiser l'implantation des ralentisseurs et d'intégrer celle-ci dans un plan d'aménagement d'ensemble de la circulation dans le bourg, prenant en compte la sécurité et la fonctionnalité.

Plusieurs conseillers, souhaitant réaliser sans tarder l'implantation des ralentisseurs et ne pas multiplier les réunions de commissions, proposent que les adjoints à l'urbanisme et aux travaux traitent directement l'opération à réaliser avec le service des routes départementales.

VI. Nouveau local technique et nouvelle salle des fêtes : étude d'implantation

Le maire attire l'attention du conseil municipal sur l'état de vétusté avancé du local technique et de la salle des fêtes. Il propose au conseil municipal de saisir le CAUE d'un projet de transfert de ces locaux sur le plateau des Michaux réservé à cet effet.

Le conseil municipal donne son accord et charge Christian GOUX, maire-adjoint à l'urbanisme, de contacter le CAUE. Le maire demande aux délégués communautaires s'ils ont eu connaissance d'un projet de construction de salle polyvalente communautaire de grandes dimensions (pouvant accueillir 300 personnes).

VII. Raccordement au réseau d'assainissement eaux usées du secteur de la Boivinerie : marché de travaux

Christian GOUX, maire-adjoint, rappelle au conseil municipal que les travaux d'assainissement de la Boivinerie commenceront en septembre. Il l'informe des résultats de la consultation et sollicite son autorisation pour poursuivre les négociations.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le maire à signer le marché avec l'entreprise présentant l'offre économiquement la plus avantageuse après négociations, sans avoir à en débattre à nouveau.

VIII. Questions diverses

1. Convention avec le conseil général pour le déneigement des routes départementales

Le maire donne lecture de la lettre par laquelle monsieur le président du conseil général propose, par la signature d'une convention de déneigement, d'autoriser les communes à intervenir pour déneiger les routes départementales non traitées en priorité par ses services.

Le conseil municipal donne son accord et charge le maire d'effectuer les démarches nécessaires auprès du conseil général.

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du vendredi 3 mai 2013

2. Convention d'aménagement des points d'arrêt du réseau de transport départemental Manéo

Le maire donne lecture de la convention, préparée par le conseil général, relative à l'aménagement des points d'arrêt du réseau de transport Manéo sur la commune. Il précise que 2 points d'arrêt subsistent : le centre bourg (premier point), et la Louverie. Les travaux d'aménagement de ces points d'arrêt sont estimés à 297.03€ pour chacun d'entre eux et sont financés :

- en totalité par le Département pour le premier point,
- entre le Département (75%) et la commune (25%) pour le second.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- autorise le maire à signer la convention d'aménagement des points d'arrêt susvisée ;
- s'engage à verser au Département une participation de 25% du coût de l'aménagement du point d'arrêt de la Louverie.

3. Parcelles mobilhomes : changements de locataires

Le maire informe le conseil municipal que :

- madame Monique AOUIDAD, locataire de la parcelle 42F, a vendu son mobilhome à madame Nadine DEROBERT, domiciliée à Torigni/Vire ;
- madame Sylvie LEBEDEL, locataire de la parcelle 23F, a vendu son mobilhome à monsieur et madame Guy LEFEBVRE, domiciliés à Saint-Georges-Montcocq.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

accepte les changements de locataires susvisés et charge le maire de l'accomplissement des formalités habituelles.

4. Vente des mobilhomes sur le terrain de la Melette

Le conseil municipal charge la commission d'examiner la question de la vente des mobilhomes, qui doit être accompagnée d'une libération du terrain.

5. Site internet

Le maire informe le conseil municipal de la mise en ligne du site internet de la commune, à l'adresse suivante :

www.blainvillesurmer.fr

6. Communications diverses

- La communauté de communes nous invite à une réunion de travail en vue de l'octroi d'une nouvelle compétence communautaire relative à l'achat groupé de fournitures scolaires.
- Stéphane TRAVERT, député de la Manche, organise une réunion publique à Barneville-Carteret sur la loi littorale en vue d'une modification de celle-ci.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30.